



**Vendée
énergie**

**Rapport
d'activité
2018**



L'année 2018 a été une nouvelle fois riche en évènements pour notre Société d'Economie Mixte.

Sur le pont dès le matin du 1er Janvier 2018, en pleine tempête Carmen, pour constater la chute d'une éolienne du parc de Bouin, les équipes techniques et administratives de Vendée Energie ont su prendre toutes les mesures nécessaires et appropriées pour gérer ce sinistre tant sur le plan environnemental, que sur le plan de la sécurité des biens et des personnes. Et je tiens, en préambule, à saluer leur abnégation dans ces moments difficiles.

Cet accident, survenu suite à une erreur malheureuse de pilotage de la société d'exploitation qui assure la supervision et la maintenance de notre parc, est maintenant derrière nous. Le temps est aujourd'hui à la reconstruction de cette éolienne et les actions sont d'ores et déjà engagées avec le feu vert de la Préfecture.

Malgré ce début d'année difficile, le dynamisme de notre SEM n'en a pas été freiné, bien au contraire ! De nouvelles unités de production d'énergies renouvelables de puissances substantielles ont été développées. Vous trouverez toutes les informations utiles sur celles-ci dans ce rapport.

Je mettrai néanmoins en avant trois opérations :

- La mise en service du parc éolien du Paisilier, situé sur les communes de Saint Etienne de Brillouet et de Pouillé dans le sud Vendée d'une puissance de 8 MW, dont les études avaient été portées depuis 2005 par les sociétés IDEX et Nouvergies et auprès desquelles Vendée Energie avait négocié et acheté les droits à construire en 2017.

- L'inauguration de nos 4 centrales photovoltaïques au sol d'une puissance totale de 18,2 MWc, le 25 mai 2018 à Givrand, en présence notamment de Monsieur le Préfet de la Vendée et de Monsieur Laurent MICHEL, Directeur Général de l'Energie et du Climat. Ce fut l'occasion, dans le cadre d'un colloque organisé par Vendée Energie en marge de cette inauguration, intitulé « Quelle croissance verte pour nos territoires », de dresser le bilan économique de ce type d'opérations et de mesurer les retombées réelles en terme d'emplois et de création de valeurs pour nos entreprises vendéennes et ligériennes.



- La mise en service et l'inauguration de notre première station Bio GNV (Gaz Naturel Véhicule) le 7 juin 2018 à la Chaize le Vicomte et qui préfigure un réseau de 8 stations à terme sur l'ensemble de la Vendée. Destinées prioritairement aux entreprises de transport de personnes et de marchandises, aujourd'hui ces stations-services sont ouvertes à tous. C'est l'occasion de pouvoir rouler avec un carburant propre, moins cher que le diesel et produit localement par nos agriculteurs et industries agro-alimentaires.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, nos investissements pour produire propre et local portent leurs fruits. Les résultats comptables de cette année le montrent.

Il est important de préciser que 50% du résultat de notre SEM est systématiquement réinvesti par Vendée Energie dans de nouveaux moyens de production d'énergie renouvelable. L'autre moitié est remontée sous forme de dividendes vers les actionnaires dont 75% le SyDEV, afin d'aider notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics (écoles, salle des fêtes, mairie,...). Là aussi la gestion financière de notre structure se veut vertueuse.

Je tiens à remercier à nouveau toute l'équipe de Vendée Energie mais également tous nos administrateurs et élus, des hommes et des femmes visionnaires et pragmatiques qui savent, au quotidien, mettre en œuvre une transition énergétique raisonnée en Vendée. Je remercie également tous nos partenaires financiers et techniques et bien évidemment nos entreprises sans qui tous ces projets ne verraient le jour. Notre département est souvent cité en exemple en matière énergétique, c'est grâce à nous tous. Il faut croire que Georges Clemenceau avait raison « Nous savons ce que nous voulons, nous avons le courage de le dire, nous avons ensuite l'énergie de le faire ! »

Alain LEBOEUF
Président de Vendée Energie

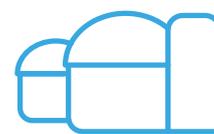
CHIFFRES CLÉS



Éolien :
58 MW



Photovoltaïque au sol :
25 MWc
pour 123 600m² de panneaux



Méthanisation :
0,5 MW



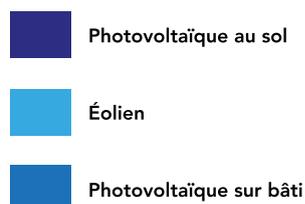
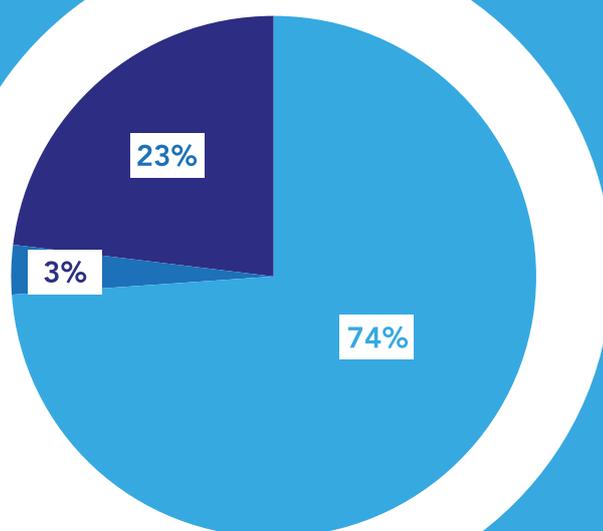
Photovoltaïque sur bâti :
4 MWc
pour 29 000m² de panneaux



Production annuelle d'électricité :
126 600 MWh

21 % de la production d'énergie renouvelable éolienne et photovoltaïque de la Vendée
soit près de **50 000 foyers vendéens alimentés en électricité renouvelable**

PRODUCTIONS



CAPITAL
10 000 000 €

CHIFFRES D'AFFAIRES
11 876 880 €

RÉSULTAT
1 747 477 €

Depuis 2012, Vendée Energie, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) réalise et exploite des installations de production d'énergie auprès notamment des collectivités vendéennes.

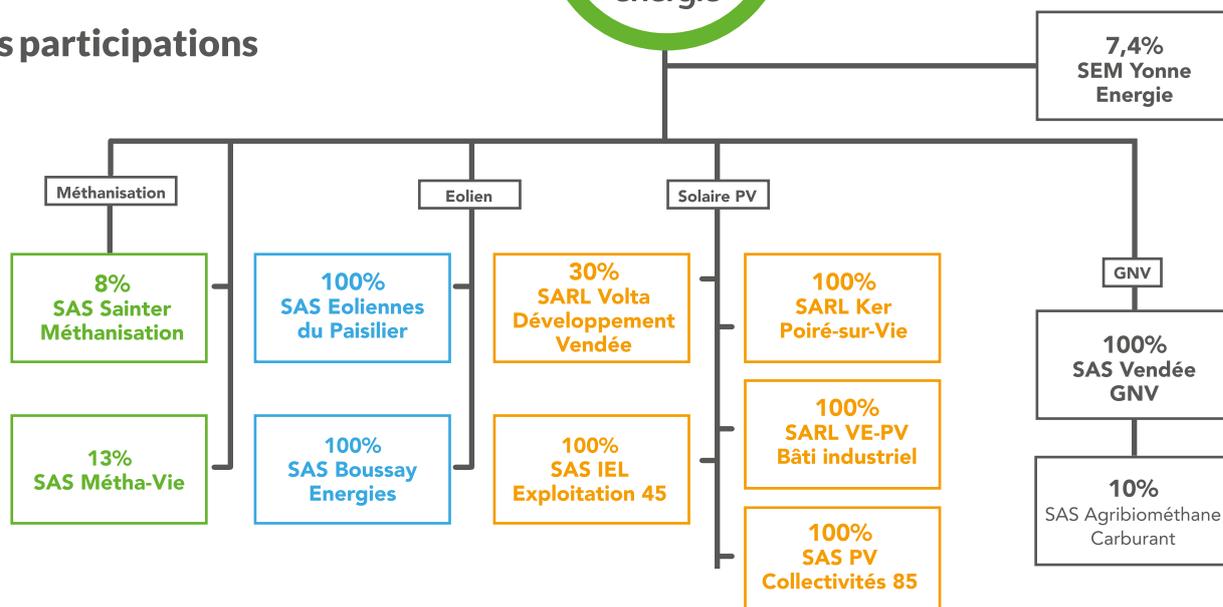
Créée par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV), elle a pour mission de développer les sources de production d'énergie renouvelable en concertation avec les acteurs locaux du territoire.

Vendée Energie est dirigée par un Conseil d'administration, présidé depuis juin 2014, par Monsieur Alain LEBOEUF, Président du SyDEV. Ce dernier a désigné Monsieur Olivier LOIZEAU en qualité de Directeur Général de la Société, depuis septembre 2012.

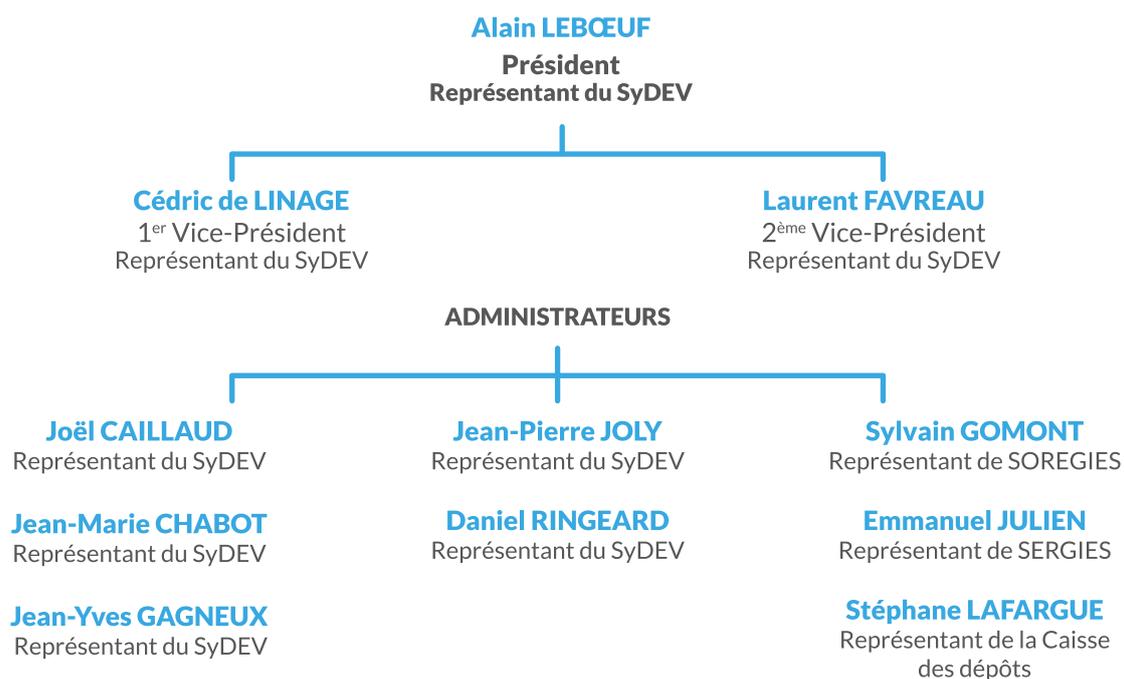
Les Actionnaires



Les participations

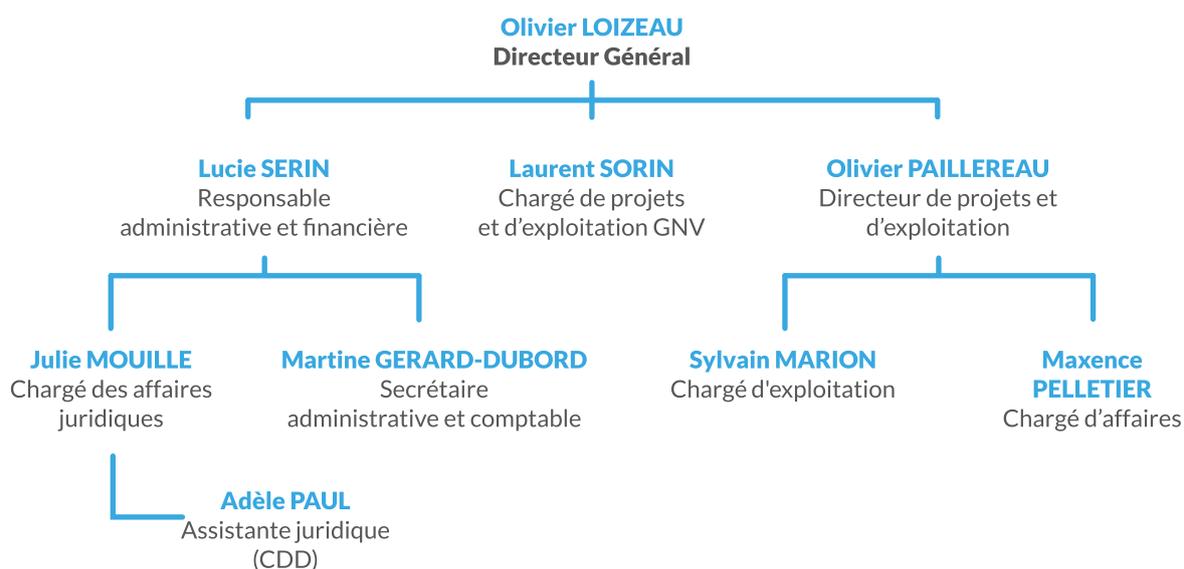


CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les administrateurs de la Société, représentant les collectivités, **ont été désignés pour 6 ans en 2014**, lors du renouvellement **du Comité syndical du SyDEV**. Les mandats des administrateurs représentant le collège privé ont été renouvelés en 2015 pour 6 ans.

ORGANIGRAMME PERSONNEL



Le siège social de Vendée Energie et de ses filiales est établi 3 rue du Maréchal Juin à la Roche sur Yon, dans les locaux du SyDEV, ce dernier mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

MOYENS

Le SyDEV met également à disposition de Vendée Energie des ressources humaines complémentaires afin de lui permettre de poursuivre son développement des énergies renouvelables.

Fin 2018, la région des Pays de la Loire compte 911 MW de puissance installée en éolien (+11% par rapport à 2017), dont 245 MW pour le département de la Vendée (+14 % par rapport à 2017). La Vendée représente plus de 27 % de la puissance éolienne installée en Pays de la Loire.

La production éolienne des parcs vendéens s'élève, en 2018, à 389 GWh, et couvre 7,95% de la consommation d'électricité du département(*) soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 144 000 foyers vendéens (**).

Vendée Energie, grâce à ses 7 parcs éoliens d'une puissance de 58 MW, a produit 93,8 GWh d'électricité renouvelable, en 2018, soit plus de 24 % de la production éolienne vendéenne.

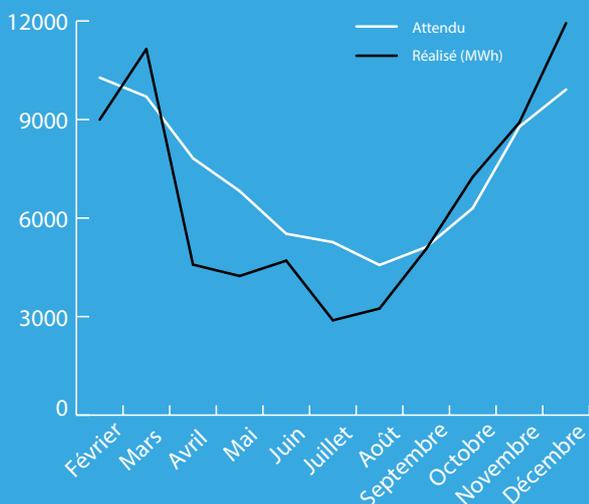
(*)Consommation finale d'électricité en 2018 de la Vendée : 4 893 GWh, soit + 2,1% par rapport à 2017 (Source ENEDIS).

(**)Consommation annuelle d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude sanitaire : 2 700 kWh/an (Source ADEME).

Vendée Energie en quelques chiffres

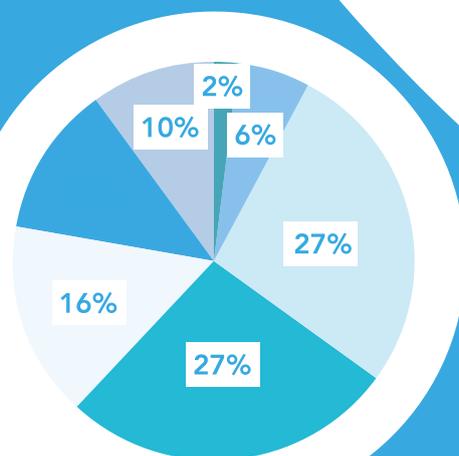
46 éoliennes en exploitation **58** MW de puissance installée **93 800** MWh de production

Production des parcs éoliens en MWh :



Répartition de la production des parcs éoliens en % :

- Ile d'Olonne
- Langon
- Mouzeuil
- Bernard
- Benet
- Bouin
- Paisillier



PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

En 2018, Vendée Energie a poursuivi le développement maîtrisé de projets éoliens sur le département en partenariat étroit avec les collectivités concernées. Elle a notamment conclu un nouveau partenariat avec le bureau d'études VSB Energies Nouvelles pour développer de nouveaux projets éoliens sur le département.

Dans le cadre de son partenariat avec le bureau d'études BayWa, Vendée Energie a obtenu, fin 2018, les autorisations nécessaires à la réalisation d'un nouveau parc éolien de 10 machines sur le secteur de St Cyr en Talmondais/ St Vincent sur Graon. Un second projet composé de 9 machines est en cours de développement avec BayWa sur le secteur de Mareuil sur Lay/Péault.

Le développement du projet éolien sur la commune de Chantonay, d'une puissance de 9 MW, s'est quant à lui poursuivi sur 2018 en concertation avec les riverains.

PROJET «EOLIENNES DU PAISILIER»

Vendée Energie a lancé début 2018 la construction de son 7^{ème} parc éolien sur les communes de St Etienne de Brillouet et de Pouillé dans le Sud Vendée. Ce parc composé de 10 machines Enercon E53 d'une puissance unitaire de 800 kW et d'une puissance totale de 8MW a injecté ses premiers kilowattheures en novembre 2018, portant la puissance éolienne installée par Vendée Energie sur le département à 58 MW.

PROJET «BOUSSAY ENERGIES»

L'année 2018 a également été marquée par le lancement de la construction d'un 8^{ème} parc éolien sur la commune de Boussay en Loire-Atlantique (44) en partenariat avec la société d'économie mixte SYDELA Energies 44 qui détiendra à terme la majorité du capital de la société qui porte ce projet. Composé de 9 machines ENERCON E53 pour une puissance globale de 7.2 MW, ce parc éolien devrait injecter ses premiers kilowattheures en fin d'année 2019.

PARC DE BOUIN - SINISTRE :

Le 1er Janvier 2018, lors du passage de la tempête Carmen, une éolienne du parc «Polders du Dain», situé dans le marais sur la commune de Bouin (Vendée), est tombée.

Ce jour, la tempête Carmen a soufflé fort sur les côtes vendéennes. La combinaison de deux événements exceptionnels, de fortes rafales de vent et le non-respect des procédures dans de telles circonstances par la société en charge de la maintenance du parc éolien, ont entraîné la destruction totale d'une éolienne de notre parc de Bouin. Toutes les mesures nécessaires et appropriées ont été prises pour gérer ce sinistre.

Les opérations de nettoyage du site et le démantèlement de l'éolienne ont été réalisés conformément à l'arrêté préfectoral. Cette éolienne a vocation à être reconstruite et toutes les démarches sont d'ores et déjà engagées.



Parc Éolien du Paislier - St Etienne de Brillouet/ Pouillé (85)



PHOTOVOLTAÏQUE

Fin 2018, la région des Pays de la Loire compte 503 MWC de puissance installée en photovoltaïque (+8% par rapport à 2017), dont 177 MW pour le département de la Vendée (+7 % par rapport à 2017). La Vendée représente plus de 35 % de la puissance photovoltaïque installée en Pays de la Loire.

La production photovoltaïque des centrales vendéennes s'élève à 201 GWh, et couvre 4,1% de la consommation d'électricité du département(*), soit l'équivalent de consommation électrique annuelle de plus de 74 000 foyers vendéens (**).

Avec 29 MWC de puissance installée fin 2018, Vendée Energie est le premier producteur photovoltaïque sur le département. La production photovoltaïque de nos centrales s'élève à près de 32,8 GWh, soit 16% de la production photovoltaïque vendéenne.

(*)Consommation finale d'électricité en 2018 de la Vendée : 4 893 GWh, soit + 2,1% par rapport à 2017 (Source ENEDIS).

(**)Consommation annuelle d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude sanitaire : 2 700 kWh/an (Source ADEME).

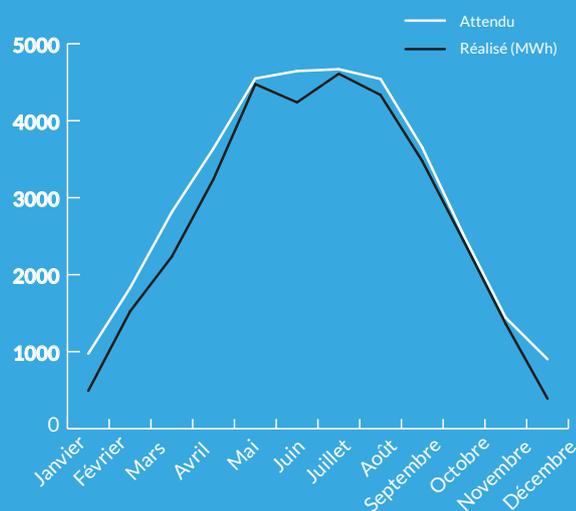
Vendée Energie en quelques chiffres

62 centrales sur bâtiments et au sol

29 MWC de puissance installée

32 800 MWh de production

Production des centrales solaires en MWh



Répartition de la production des centrales solaires en %



DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES CENTRALES AU SOL

Toujours dans l'objectif de ne pas utiliser de terres agricoles, 3 nouvelles centrales au sol sur des centres d'enfouissement de déchets ont été développées par Vendée Energie sur les sites suivants :

- Au lieudit Sainte-Anne à la Roche-sur-Yon (85) d'une puissance de 4,45 MW, pour son propre compte,
- Sur les communes de Tiercé (49) d'une puissance de 4,99 MW et de Bourgneuf-en-Mauges (49) d'une puissance de 4,91 MW, en partenariat avec le Syndicat d'Energie du Maine et Loire (49) et la SEM Alter Energies (49).

Ces 3 projets, d'une puissance totale de 14,35 MWc, ont fait l'objet d'un dépôt à l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) fin 2018 et ont été désignés lauréats début 2019. Les marchés de construction de ces 3 nouvelles centrales seront lancés fin 2019 pour une mise en service courant 2020.

LA POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DE CENTRALES SOLAIRES SUR LES BATIMENTS PUBLICS

À travers sa filiale PV Collectivités 85, Vendée Energie a mis en service 2 nouvelles centrales sur les bâtiments des collectivités/associations pour une puissance totale de 161,6 kWc. Quatre nouveaux projets, d'une puissance totale de 475 kWc, sont également en cours de construction fin 2018 pour une mise en service prévue au début de l'année 2019.

FOCUS : « QUELLE CROISSANCE VERTE POUR NOS TERRITOIRES ? »

L'inauguration de nos 4 centrales solaires au sol, le 25 mai 2018, a été l'occasion pour Vendée Energie et le SyDEV d'organiser un colloque intitulé « Quelle croissance verte pour nos territoires ? ».

En présence notamment de Monsieur le Préfet de la Vendée et Monsieur Laurent MICHEL, Directeur Général de l'Energie et du Climat, les représentants de Vendée Energie et les professionnels du secteur, ont pu débattre sur les retombées économiques de la filière solaire pour nos territoires et leurs perspectives.



Centrale solaire au sol - CET d'Avrillé (85)



Centrale photovoltaïque - Complexe sportif - St Jean-de-monts (85)



Inauguration de la centrale au sol - 25 mai 2018 - CET de Givrand (85)



BIOMÉTHANE ET HYDROGÈNE

Forte de son expérience en matière de production d'énergies décentralisées, Vendée Energie apporte son savoir-faire au développement d'unités de méthanisation territoriales et agricoles sur le département. Vendée Energie a également diversifié récemment son activité dans la production et la distribution d'Hydrogène vert et de BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules) en valorisant ainsi en circuit court, l'électricité et le gaz verts produits directement auprès des acteurs économiques du territoire, notamment auprès des entreprises de transport.



MÉTHANISATION

Les travaux de construction de l'unité de méthanisation Métha-Vie, dans laquelle Vendée Energie est tiers investisseur, débutés fin 2017 se sont poursuivis en 2018 pour une mise en service envisagée dans le courant du 2nd semestre 2019 permettant l'injection de 260 Nm³/h de biométhane sur le réseau de distribution vendéen.

Vendée Energie a poursuivi sur 2018 l'animation de réunions pour la réalisation de deux nouvelles unités :

- L'une sur la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,
- L'autre sur la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Des groupes d'agriculteurs se sont constitués et montés en association pour porter ces projets aux côtés de Vendée Energie.



Unité de méthanisation Métha-Vie - Le Poiré-sur-Vie (85)

Station GNV et BioGNV - La Chaize-le-Vicomte (85)





Inauguration à la Chaize-le-Vicomte - 7 juin 2018

GAZ NATUREL POUR VÉHICULES (GNV)

Vendée Energie, à travers sa filiale « Vendée GNV », a souhaité diversifier ses activités en déployant sur le territoire des stations d'avitaillement en BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules) qui permettent de valoriser localement le biométhane produit par des unités de méthanisation. Ce déploiement répond au schéma directeur adopté par les élus du SyDEV en décembre 2016.

La première station publique d'avitaillement BioGNV située sur la Zone Industrielle de la Folie à la Chaize-le-Vicomte (85) a été inaugurée le 7 juin 2018 à l'occasion de sa mise en service. Une seconde station implantée sur le Parc d'Activités de La Mongie à Essarts en Bocage (85) a démarré fin 2018 pour une mise en service prévue en juin 2019.

À terme, un maillage de 8 stations départementales est prévu à l'horizon 2025, dans lequel s'inscrit la station d'Agribiométhane Carburant à Mortagne-sur-Sèvre, portée par un collectif d'agriculteurs, en service depuis septembre 2017, et dans laquelle Vendée GNV a pris une participation à hauteur de 10 %.

L'HYDROGÈNE VERT : UNE ÉNERGIE D'AVENIR

Les projets autour de l'hydrogène vert se multiplient, de nombreux défis restent à relever pour rendre cette solution compétitive et attractive. Le déploiement de stations hydrogènes pour mailler le territoire fait partie des projets à l'étude.

Vendée Energie souhaite développer une filiale « Vendée Hydrogène » dont le but serait de produire de l'hydrogène vert à partir d'électricité d'origine éolienne produite en Vendée et de le distribuer localement. La première unité de production d'hydrogène vert est envisagée à Bouin, à proximité de son parc éolien.



Station GNV et BioGNV en construction - Essarts en Bocage (85)





SITUATION FINANCIÈRE

Compte de résultat au 31 décembre 2018

Produits d'exploitation	13 024 030 €
<i>dont chiffre d'affaires (production vendue)</i>	<i>11 876 880 €</i>
Charges d'exploitation	9 490 260 €
Résultat d'exploitation	3 533 770 €
Résultat financier	-1 083 175 €
Résultat exceptionnel	-247 837 €
Impôts sur les bénéfices	430 732 €
Résultat Net de l'exercice	1 747 477 €

Bilan financier au 31 décembre 2018

ACTIF	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ	2 177 608 €
Immobilisations incorporelles	2 571 €
Immobilisations corporelles installations techniques	41 558 387 €
Autres immobilisations	10 319 €
Immobilisations en cours	555 907 €
Titres et participations	341 292 €
Créances rattachées à des participations	5 403 723 €
Autres immobilisations financières	1 368 €
ACTIF IMMOBILISÉ	50 051 175 €
Créances clients et comptes rattachés	2 538 090 €
Autres créances	748 428 €
Valeurs mobilières de placement	400 000 €
Disponibilités	6 033 674 €
Charges constatées d'avance	154 734 €
ACTIF CIRCULANTE	9 874 926 €
TOTAL ACTIF	59 926 101 €

PASSIF

Capital social ou individuel	10 000 000 €
Réserves	945 439 €
Report à nouveau	2 €
Résultat de l'exercice	1 747 477 €
Subventions d'investissement	943 014 €
CAPITAUX PROPRES	13 635 932 €
Provisions pour charges	1 839 282 €
PROVISIONS	1 829 282 €
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	42 474 731 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	734 553 €
Dettes fiscales et sociales	869 294 €
Autres dettes	372 309 €
EMPRUNTS ET DETTES	44 450 887 €
TOTAL PASSIF	59 926 101 €





CARTE DES INSTALLATIONS

PARCS ÉOLIENS

- 1 Benet - Parc de Lesson (12 MW)
- 2 Bouin - Parc des Polders du Dain (7,5 MW)
- 3 Le Bernard - Parc des Métairies (12 MW)
- 4 Le Langon - Parc de Plisson (5,6 MW)
- 5 L'Île-d'Olonne - Parc de Chemé (4,8 MW)
- 6 Mouzeuil-Saint-Martin - Parc des Mesures (8 MW)
- 7 Saint Etienne de Brillouet / Pouillé - Parc du Paisilier (8 MW)

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR BÂTI

- 8 Aizenay - Dojo (80,46 kWc)
- 9 Aizenay - STEP (53,1 kWc)
- 10 Aizenay - Vestiaires du stade (24,3 kWc)
- 11 Beaulieu-sous-la-Roche - Restaurant Scolaire (28,5 kWc)
- 12 Belleville-sur-Vie - Salle de Sports (63,4 kWc)
- 13 Bournezeau - Ecole (35,7 kWc)
- 14 Bretignolles-sur-mer - Ateliers Municipaux (95,2 kWc)
- 15 Bretignolles-sur-mer - Salle de Tennis (105,8 kWc)
- 16 Chaillé-les-Marais - Salle de Sport et Salle de Judo (79,2 kWc)
- 17 Chaix - Ecole (6,8 kWc)
- 18 Challans - Centre Technique Intercommunal (80 kWc)
- 19 Chantonay - Services Techniques (247,7 kWc)
- 20 Fontenay-le-Comte - Ecole B.Massé (35,3 kWc)
- 21 Fontenay-le-Comte - Ecole M.Breudaud (32,6 kWc)
- 22 Fontenay-le-Comte - PEMU (249 kWc)

- 23 Froidfond - Ateliers Municipaux (36 kWc)
- 24 Givrand - Centre Technique Intercommunal (98,2 kWc)
- 25 Givrand - Centre Technique Municipal (35,7 kWc)
- 26 L'Hermenault - Ecole Intercommunale (67,2 kWc)
- 27 L'Île d'Elle - Foyer Rural (35,9 kWc)
- 28 L'Île-d'Olonne - Salle du «Pré neuf» (96 kWc)
- 29 La Bruffière - Ateliers Municipaux (61,3 kWc)
- 30 La Chaize-le-Vicomte - Ecole Publique (35,5 kWc)
- 31 La Chataigneraie - Groupe Scolaire (28 kWc)
- 32 La Gaubretière - Salle de Sport (89 kWc)
- 33 La Génétouze - Théâtre (11,5 kWc)
- 34 La Meilleraie-Tillay - Salle de Sport (70,6 kWc)
- 35 La Mothe-Achard - Ecole Le Pré aux Oiseaux (36 kWc)
- 36 La Mothe-Achard - Salle de Sport (98,9 kWc)
- 37 La Roche-sur-Yon - Ecole de l'Angelmière (35,9 kWc)
- 38 La Roche-sur-Yon - Ecole Léonce Gluard (21,1 kWc)
- 39 La Roche-sur-Yon - Ecole Moulin Rouge (71,8 kWc)
- 40 La Roche-sur-Yon - MAPAD (95,8 kWc)
- 41 Le Bernard - Ateliers Municipaux (36 kWc)
- 42 Le Château-d'Olonne - Ecole René Millet (36 kWc)
- 43 Le Poiré-sur-Vie - Ecole du Beignon Basset (54,7 kWc)
- 44 Le Poiré-sur-Vie - Logements ZAC Esperance (22,1 kWc)
- 45 Les Essarts - Salle de Sport (61,4 kWc)
- 46 Les Herbiers - Serres Municipales (31,7 kWc)
- 47 Longeville-sur-mer - Salle de Sport (16,2 kWc)
- 48 Mareuil-sur-Lay - Salle de Sport (81,6 kWc)
- 49 Mortagne-sur-Sèvre - Salle de Sport (50,7 kWc)
- 50 Nesmy - Ateliers Municipaux (31,3 kWc)
- 51 Pouzauges - Ecole Jules Verne (25,4 kWc)
- 52 Pouzauges - Salle de Tennis (90,7 kWc)
- 53 Rocheservière - Salle de Sport Intercommunale (74,5 kWc)
- 54 Saint-Georges-de-Montaigu - Salle de Sport (249,7 kWc)
- 55 Saint Germain de Princay - Complexe Sportif (35,9 kWc)
- 56 Saint-Hilaire-de Riez - Espace Jeunesse (30,8 kWc)
- 57 Saint-Jean-de-Monts - Salle de Sport (68 kWc)
- 58 Saint-Laurent-sur-Sèvre - Salle de Sport (93,4 kWc)
- 59 Saint-Martin-des-Noyers - Salle de Sport (59,6 kWc)
- 60 Saint-Philbert-de-Bouaine - Restaurant Scolaire (55,9 kWc)
- 61 Thorigny - Cantine/Bibliothèque (14,3 kWc)
- 62 La Rochelle - VE - PV Bati Industriel 43 (249,6 kWc)
- 63 Guéméné-Penfao - IEL Exploitation 45 (249 kWc)

- 64 La Roche-sur-Yon - Institut Médico-Educatif (81,2 kWc)
- 65 Aizenay - Institut Médico-Educatif (80,4 kWc)

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL

- 66 Foussais-Payré - Centre d'Enfouissement Technique (1600 MWc)
- 67 Le Poiré sur Vie - Centre d'enfouissement Technique au sol La Loge (5 200 kWc)
- 68 Avrillé - Centre d'enfouissement Technique Chemin de Quineveau (3 200 kWc)
- 69 Givrand - Centre d'enfouissement Technique Soleil Levant (4 950 kWc)
- 70 La Roche-sur-Yon - Centre d'enfouissement Technique Basse Barbonte (4 995 kWc)
- 71 Talmont-Saint-Hilaire - Centre d'enfouissement Technique Guénessière (4995 kWc)

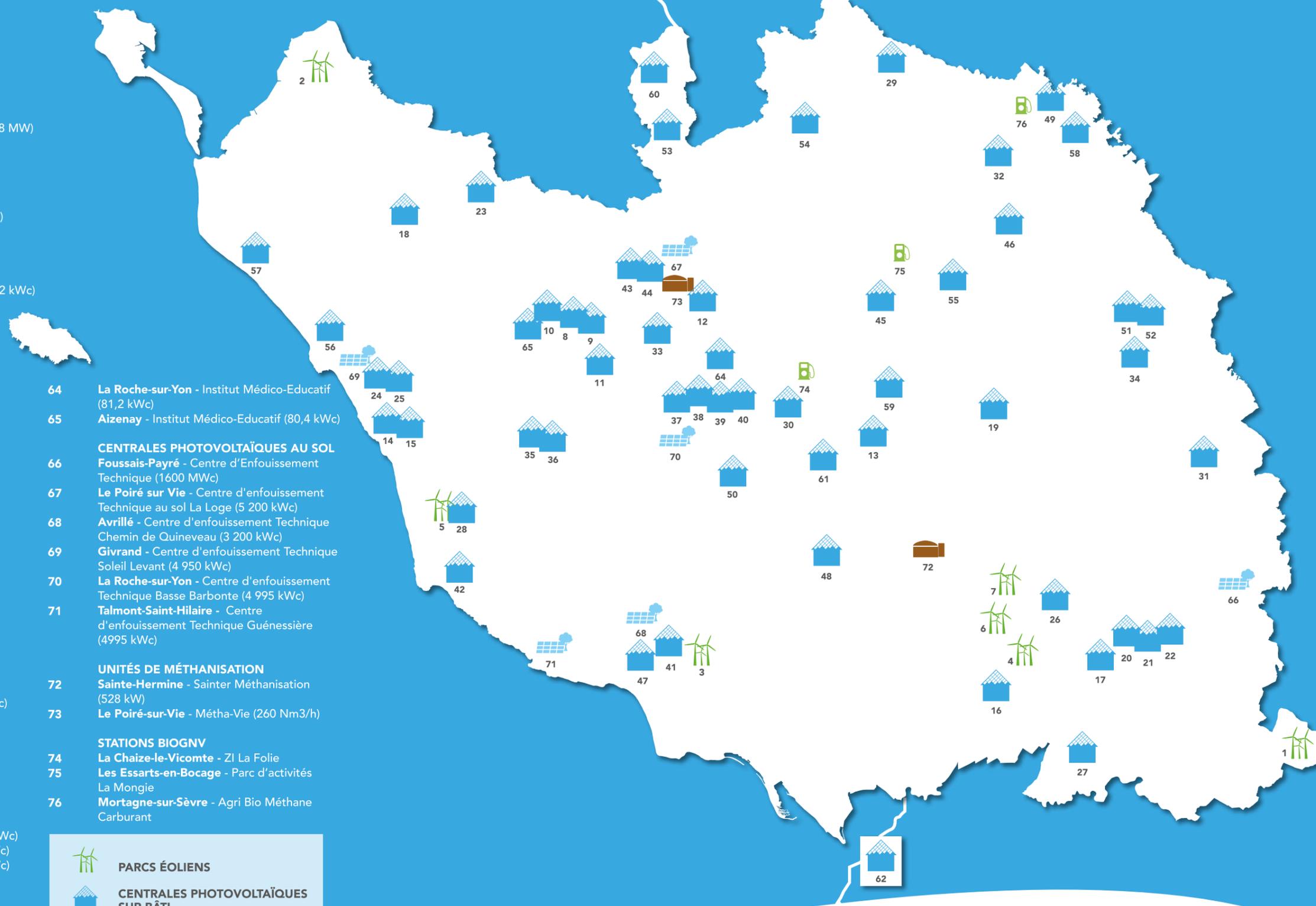
UNITÉS DE MÉTHANISATION

- 72 Sainte-Hermine - Sainter Méthanisation (528 kW)
- 73 Le Poiré-sur-Vie - Métha-Vie (260 Nm3/h)

STATIONS BIOGNV

- 74 La Chaize-le-Vicomte - ZI La Folie
- 75 Les Essarts-en-Bocage - Parc d'activités La Mongie
- 76 Mortagne-sur-Sèvre - Agri Bio Méthane Carburant

- PARCS ÉOLIENS
- CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR BÂTI
- CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL
- UNITÉS DE MÉTHANISATION
- STATIONS BIOGNV





**Vendée
énergie**

SIÈGE SOCIAL

3 rue du Maréchal Juin, CS 80040
85036 La Roche-sur-Yon Cedex

Tel. : 02 51 45 88 86

Fax : 02 51 45 88 99

E-mail : ve@vendee-energie.fr

WWW.VENDEE-ENERGIE.FR